



**Grand Conseil de la République  
et canton de Genève**

**RAPPORT DE GESTION**

**2017**

1<sup>re</sup> législature  
4<sup>e</sup> année

---

Secrétariat général du Grand Conseil  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3970 – 1211 Genève 3  
T 022 327 97 00  
[ge.ch/grandconseil](http://ge.ch/grandconseil)

Rapport de gestion tiré à 200 exemplaires  
Imprimé sur du papier certifié FSC  
100 % recyclé, neutre en CO<sub>2</sub>

Crédits photos  
Loris Von Siebenthal  
Bureau Bonhôte Zapata

Genève, avril 2018

# Le mot du président

Eric Leyvraz



L'année 2017 a vu le parlement traiter pas moins de 1023 objets parlementaires au cours de 71 séances totalisant 134 heures de débats. Les nombreuses commissions du Grand Conseil n'ont pas chômé non plus avec 850 séances représentant 1917 heures, ce qui doit, sans nul doute, représenter un record en Suisse.

La proximité des élections aidant, le nombre de nouveaux objets déposés a encore augmenté sensiblement. Si le renvoi automatique de ces objets en commission produit un effet de trompe-l'œil sur l'ordre du jour de la plénière, le problème ne fait qu'être déplacé en surchargeant les commissions. Les premiers effets se font sentir avec une augmentation du nombre d'objets revenant à l'ordre du jour de la plénière, faute d'avoir pu être traités en commission dans le délai imparti de deux ans.

Devant cette situation, on peut toujours proposer des limitations au niveau du règlement du Grand Conseil, mais la meilleure d'entre elles reste l'autolimitation, afin que le parlement puisse débattre des objets fondamentaux pour l'organisation de notre vie en société.



## En 2017

Le Grand Conseil a siégé **71 séances**, comptabilisant **134 heures**.

Les commissions parlementaires, les commissions ad hoc et les trois délégations parlementaires intercantionales ont tenu plus de **850 séances**, comptabilisant **1917 heures** de travail de commission.

### Les 4 fonctions du Grand Conseil

Fonction de haute surveillance

Fonction législative

Fonction de recours

Fonction élections et prestations de serment

# Fonction de haute surveillance

La haute surveillance est exercée plus particulièrement par trois commissions parlementaires : la Commission des finances, la Commission de contrôle de gestion et la Commission des visiteurs officiels.

La haute surveillance du parlement s'effectue notamment par l'examen des états financiers individuels et consolidés, en principe avant la pause estivale.

Elle intervient aussi lors du processus budgétaire, ainsi que lors des auditions dans une sous-commission et à la Commission des finances.

Cette fonction est renforcée par trois commissions interparlementaires de contrôle : la Commission interparlementaire de contrôle des HES-SO, la Commission interparlementaire de contrôle des concordats sur la détention pénale et la Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande.

## **Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Etat**

44 oui, 39 non et 2 abstentions

## **Approbation des états financiers individuels pour 2016**

73 oui et 1 abstention

## **Approbation des états financiers consolidés pour 2016**

71 oui et 7 abstentions

**9 h 50 de débat**

# COFIN

La Commission des finances est l'une des commissions exerçant de manière déléguée la haute surveillance du parlement. Elle le fait en priorité, notamment en étudiant les projets de budget et les comptes de l'Etat de Genève.

L'étude des comptes 2016 s'est faite en 7 séances du 5 avril au 31 mai 2017, représentant près de 48 heures de travail. Ses sous-commissions ont – quant à elles – consacré près de 43 heures d'auditions à l'étude des comptes 2016.

Le projet de budget 2018 a été examiné par la commission et par ses sous-commissions durant près de **110 heures**, entre le 20 septembre et le 29 novembre 2016.

D'autres thématiques, telles que la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (avec la création d'une sous-commission spécifique) ou encore le versement des indemnités et aides financières conformément au mécanisme des douzièmes provisoires, ont été abordées durant l'année 2017. Un accent particulier a été également porté par la commission sur l'étude de divers contrats de prestations (conclus avec l'Hospice général, la Maison de Rousseau et de la Littérature, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, etc.).

En 2017, la Commission des finances a traité plus d'une **cinquantaine d'objets parlementaires** (hors demandes de crédits supplémentaires).

**Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat établissant le budget administratif de l'Etat de Genève pour l'exercice 2018**

55 oui et 39 non

**12 h 40 de débat**



La Commission de contrôle de gestion exerce en particulier la mission de haute surveillance du parlement sur les activités du Conseil d'Etat, de l'administration ainsi que des institutions de droit public et des organismes subventionnés par l'Etat.

Durant l'année 2017, la CCG s'est réunie lors de **37 séances plénières**, siégeant ainsi plus de **100 heures**.

Au cours de cette même période, deux sous-commissions ont achevé leurs travaux. Elles ont étudié la gestion de l'office des poursuites, pour l'une, et la transmission des rapports de la Cour des comptes à la CCG, pour l'autre.

En outre, sont toujours en cours les travaux de la sous-commission traitant de la surveillance de l'Etat sous l'angle de la gestion administrative et financière du Pouvoir judiciaire. En 2017, une nouvelle sous-commission a été créée afin d'étudier plus spécifiquement l'organisation et le fonctionnement du domaine pénitentiaire dans le canton de Genève. Les travaux de ces deux sous-commissions se poursuivront en 2018.

Pour l'année 2017, les sous-commissions de la CCG ont siégé **36 heures** réparties en **23 séances**.

La CCG publie chaque année un rapport comportant une série de recommandations à l'intention du Conseil d'Etat.

*Rapport pour la période 2016-2017, cf. RD 1206, disponible sur le site internet du Grand Conseil.*



# CVO

La Commission des visiteurs officiels a notamment pour mission d'examiner les conditions de détention dans tous les lieux de privation de liberté situés dans le canton.

La commission a tenu **27 séances** et a effectué la visite de **33 établissements de détention** et autres locaux de privation de liberté.

Pour le surplus, des membres de la commission ont participé aux travaux de la Commission interparlementaire chargée du contrôle de l'exécution des concordats sur la détention pénale (CIP détention pénale), commission qui s'est réunie à deux reprises en 2017.

# Fonction législative

La fonction législative comporte notamment les attributions suivantes :

- les décisions relatives aux initiatives populaires, à savoir l'examen de leur prise en considération et l'élaboration éventuelle d'un contreprojet ;
- l'adoption, l'amendement ou le rejet de projets de lois qui sont présentés par le Conseil d'Etat ou les députés ;
- l'approbation ou le rejet des conventions intercantionales et internationales ;
- le vote du budget et l'approbation des états financiers ;
- le traitement des motions, résolutions, postulats et questions .

## Détail des objets traités en 2017

Objets	Traités	Renvoyés en commission	Retirés	Autre	Total
Initiatives	1	7	-	-	8
Projets de lois	178	214	20	-	412
Motions	83	84	6	-	173
Résolutions	22	16	4	-	42
Rapports divers	26	11	-	-	37
Postulats	2	-	-	-	2
Questions écrites	-	-	-	16	16
Questions écrites urgentes	-	-	-	190	190
<b>Total fonction législative</b>					<b>880</b>

# Fonction de recours

La fonction de recours comporte en particulier les attributions du Grand Conseil suivantes : réception et traitement des pétitions et des demandes de grâce.

## Pétitions

Les rapports sur les pétitions sont en principe inscrits à l'ordre du jour du Grand Conseil de la séance du vendredi après-midi et traités dans la mesure du temps disponible à la suite des objets non controversés de la séance des extraits, permettant ainsi un traitement plus rapide et une réponse aux pétitionnaires dans les meilleurs délais.

En 2017, parmi les pétitions traitées, **11** ont été renvoyées au Conseil d'Etat, **26** ont été déposées sur le bureau du Grand Conseil et **aucune** n'a été classée.

### Détail des pétitions

Reçues et renvoyées à la Commission des pétitions
Décisions prises en plénière
Renvoyées à une autre commission
Retirées

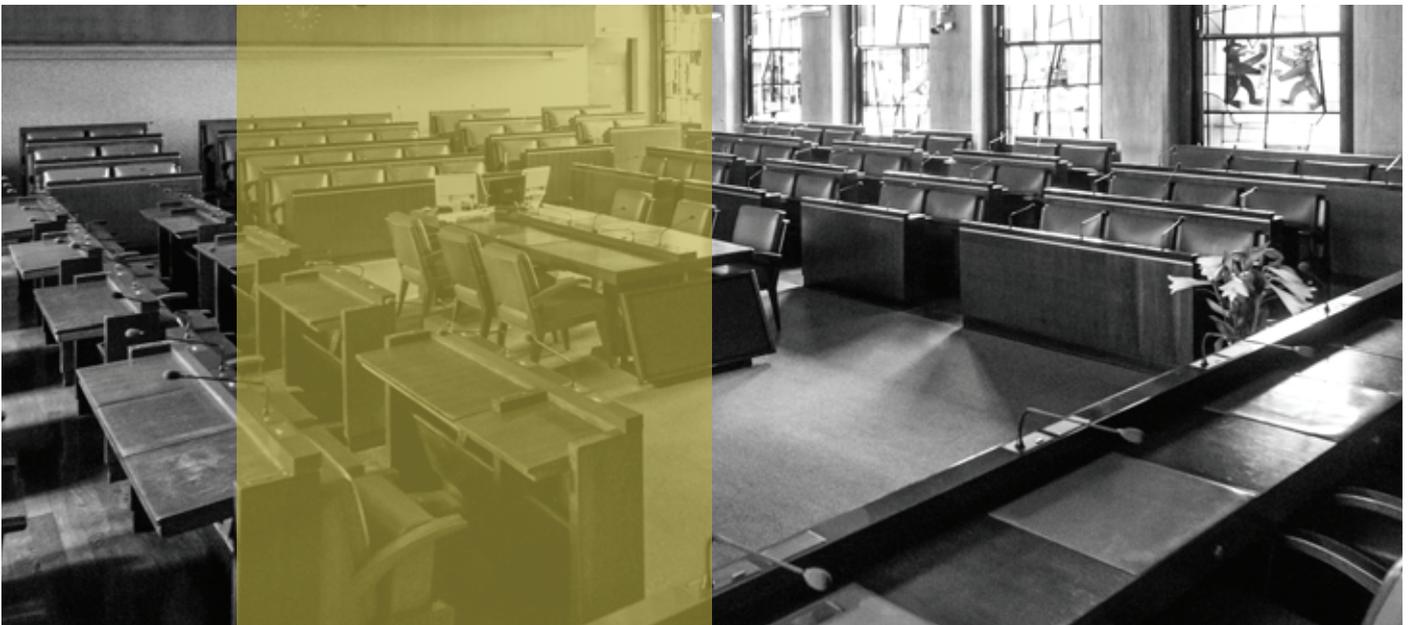
2015	2016	2017
------	------	------

34	37	23
----	----	----

82	31	47
----	----	----

12	5	3
----	---	---

-	1	1
---	---	---



# Grâce

En 2017, la Commission de grâce a siégé à **8** reprises et a étudié **13** recours en grâce dont **5** traités par le Grand Conseil.

## Détail des recours en grâce

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Recours examinés par la commission	5	2	13
Recours traités par le Grand Conseil	5	2	5
Recours de la compétence de la commission	-	2	8
Amendes	-	-	2
Peines pécuniaires	-	1	4
Peines privatives de liberté	5	4	7
Grâces accordées	2	1	4
Grâces rejetées	3	4	13
Dossiers reportés	-	-	-

# Fonction élections et prestations de serment

Cette fonction comporte en particulier les attributions suivantes :

- élection des magistrats du Pouvoir judiciaire dans l'intervalle des élections générales et, aux conditions fixées par les lois qui les instituent, des membres des commissions officielles et du préposé cantonal à la protection des données et à la transparence ainsi que de son adjoint ;
- prestation de serment des députés, des députés suppléants, des conseillers d'Etat, des magistrats du Pouvoir judiciaire et des magistrats de la Cour des comptes.

## Elections

## Nombre d'élections

Magistrats du Pouvoir judiciaire

35

Membres des commissions officielles

5

## Prestations de serment

## Personnes ayant prêté serment

Conseillers d'Etat

-

Députés et suppléants

9

Magistrats de la Cour des comptes et suppléants

-

Magistrats du Pouvoir judiciaire

37



# Evolution du nombre des objets traités en plénière

	2015	2016	2017
Initiatives populaires	9	5	8
Projets de lois	461	511	412*
Motions	166	153	173
Résolutions	45	26	42
Pétitions	86	36	49
Rapports divers du Grand Conseil et du Conseil d'Etat	43	42	37
Postulats	1	3	2
Questions écrites	17	19	16
Questions écrites urgentes	122	159	190
Rapports de la Commission de grâce	5	2	5
Elections (prestations de serment incluses)	103	93	89
<b>Total</b>	<b>1058</b>	<b>1049</b>	<b>1023</b>

## Recours déposés contre des décisions du Grand Conseil

	2015	2016	2017
Recours déposés	8	6	17

## Décisions sur les recours en 2017

Recours admis	2
Recours partiellement admis	2
Recours rejetés	5
Recours retirés	1
Recours déclarés irrecevables	1

\*202 projets de lois ont été déposés en 2017 dont 124 par le Conseil d'Etat (61%) et 78 par les députés (39%), 26 ont été refusés dont 3 provenant du Conseil d'Etat (12%) et 23 provenant des députés (88%).

# Finances et contrôle interne

Le Bureau est chargé de préparer le budget du Grand Conseil et de présenter les comptes. Il bénéficie pour ce faire de l'assistance du Secrétariat général.

L'exercice 2017 se traduit par une baisse des dépenses sur les différents postes. D'une part, certaines commissions ont moins siégé – notamment la Commission d'enquête parlementaire instituée par la M 2252 – et, d'autre part, certains postes du Secrétariat général sont demeurés vacants.

En ce qui concerne les dépenses générales, elles sont aussi en baisse, notamment du fait que la plupart des mémoires préparés dans le cadre des recours contre les décisions du Grand Conseil l'ont été par l'administration cantonale. Il y a eu également des économies réalisées sur les frais d'impression, ainsi que sur les mandats externes.

*Tous les chiffres sont indiqués en milliers*

<b>Grand Conseil</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Indemnités	5305	5628	5158
Dépenses générales	2590	2426	2223
Autres charges	163	169	157
Revenus	2	2	2
<b>Secrétariat général du Grand Conseil</b>			
Charges de personnel	3311	3443	3267
Dépenses générales	1080	647	407
Autres charges	3	1	1
Revenus	37	25	54
<b>Bureau interparlementaire de coordination</b>			
Charges	53	51	50
Revenus	34	38	35

# Année de présidence

---

Lors de la session des 16 et 17 mars 2017, le Grand Conseil a élu à la fonction de président Monsieur Eric Leyvraz. On relèvera que c'est la première fois depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle que le Grand Conseil élit un président pour un second mandat, Monsieur Leyvraz ayant déjà présidé le parlement en 2009.

Outre la conduite des sessions du parlement, cette année a été notamment marquée par les démarches préparatoires en vue du déménagement du Grand Conseil lors des travaux à l'Hôtel de Ville. Il s'est aussi agi de préparer le changement de législature, avec notamment la sélection du matériel informatique pour les futurs députés, ainsi que la conduite de l'appel d'offres pour l'impression du Mémorial et des tirés à part.

Au niveau protocolaire, plusieurs délégations ont été reçues lors de visites de courtoisie. Le président a également répondu positivement à de nombreuses invitations, afin de marquer la reconnaissance du parlement cantonale pour les nombreuses activités menées par les différentes associations qui animent la vie sociale, culturelle et politique du canton.

Comme il est de tradition, le président du Grand Conseil a convié dans son domaine de Peissy la communauté internationale et les élus de Vaud et de France voisine à une rencontre informelle afin de nouer ou de renforcer des liens indispensables au développement de Genève et de sa région.

Enfin, la sortie du président du Grand Conseil a fait une petite entorse à la tradition qui veut que la destination de cette « course d'école » soit la commune d'origine du président, le Grand Conseil ayant déjà eu l'occasion de se rendre à Rivaz en 2009. Afin de marquer la fin de cette première législature et de sensibiliser les parlementaires aux défis du changement climatique, les députés sont allés observer le glacier d'Aletsch, dont les traces du recul mesuré année après année sont aisément perceptibles par l'œil humain, bien que les quantités de glace qu'il contient dépassent ce que l'on peut se représenter lorsqu'on les évoque.



# Secrétariat général du Grand Conseil

Le Secrétariat général organise les sessions plénières du Grand Conseil et les séances de commissions, sous la direction du Bureau du Grand Conseil. Son Service du Mémorial édite le Mémorial des séances dans lequel toutes les interventions en séance sont consignées.

## *Plénières*

Le Secrétariat général reçoit les nouveaux textes parlementaires et les rapports de commission. Sur cette base, il prépare l'ordre du jour des sessions. Les textes sont ensuite imprimés et diffusés.

Lors du déroulement de la session, le sautier et son adjointe conseillent la présidence sur toutes les questions de procédure et d'application du règlement.

Une fois la séance terminée, les objets votés sont acheminés à leurs destinataires.

La direction du Secrétariat général se charge aussi du suivi des recours déposés contre les décisions du Grand Conseil.

## *Séances de commissions*

Le Secrétariat général seconde les présidents de commissions dans l'organisation des séances. En application de l'article 189A de la LRGC et dans la limite des ressources disponibles, des secrétaires scientifiques assistent aux travaux des commissions. Ils sont affectés en premier lieu aux commissions chargées de la haute surveillance parlementaire: Commission des finances, Commission de contrôle de gestion et Commission des visiteurs officiels. Les commissions spécialisées qui ne sont pas accompagnées par un département rapporteur bénéficient aussi de leur soutien: Commission des pétitions, Commission de grâce, Commission des affaires communales, régionales et internationales, Commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil, Commission législative et Commission ad hoc sur le personnel de l'Etat.



Enfin, d'autres commissions, en regard de la complexité des objets traités, peuvent aussi bénéficier de cet appui scientifique, de manière temporaire ou permanente: Commission des travaux, Commission judiciaire et de la police et Commission fiscale.

Le Secrétariat général du Grand Conseil s'occupe de l'envoi des convocations et des procès-verbaux des commissions. Il organise la mise à disposition des salles et du personnel spécialement affecté à la prise des procès-verbaux.

### ***Elections intermédiaires***

Parmi ses attributions, le Secrétariat général prépare également les élections intermédiaires auxquelles le Grand Conseil procède, notamment les élections judiciaires.



## **Mémorial du Grand Conseil**

Depuis 1828, le Mémorial est un outil indispensable, dans la mesure où il garde la trace de l'intention du législateur et sert à l'interprétation des textes législatifs. Il contient les textes soumis à discussion ainsi que les lois, les motions et les résolutions adoptées.

Le Mémorial du Grand Conseil est une source importante d'informations sur la vie politique et sociale à Genève. Il rend les débats du Grand Conseil accessibles au public et il en restitue l'atmosphère. Il assure ainsi la transparence de l'action parlementaire et perpétue le souvenir des faits marquants de la vie genevoise.

A ce jour, il compte plus d'un demi-million de pages consultables à la Bibliothèque de Genève ou aux Archives d'Etat. Depuis 1993, les débats retranscrits sont aussi accessibles sur le site internet du Grand Conseil dont l'interactivité a été fortement améliorée, grâce à l'offre vidéo.

Les volumes « Annexes » étant supprimés par souci d'économie, le Mémorial de cette 4<sup>e</sup> année de la 1<sup>re</sup> législature devrait comprendre quelque 7000 pages, réparties en douze volumes de débats et un volume pour la table des matières. Depuis 2014, les « Annexes » sont la reliure des tirés à part des objets nouveaux de chaque session parlementaire.

## **Logistique et systèmes d'information**

Le service informatique gère l'infrastructure électronique du parlement et notamment le fonctionnement du vote électronique. Il répond aussi aux demandes des députés et développe les nouveaux logiciels menant à terme à un parlement sans papier.

En 2017, la base ACCORD-GC permettant aux députés d'accéder aux procès-verbaux de commissions a été développée afin de devenir l'outil unique et sécurisé d'accès aux documents à compter de la prochaine législature. C'est au cours de cette même période que les besoins informatiques des futurs élus ont

été analysés afin d'offrir des outils performants pour la législature 2018-2023.

Le Secrétariat général est aussi chargé de la diffusion des séances du parlement par plusieurs canaux : internet, réseaux câblés, applications dédiées et TNT.

L'année 2017 a aussi été marquée par les travaux préparatoires et l'ouverture du chantier de transformation du bâtiment de l'Hôtel de Ville. Le Secrétariat général est associé au groupe de travail piloté par l'Office des bâtiments. Une délégation du Bureau participe également au comité de pilotage élargi afin de participer aux décisions en matière d'agencement de la future salle, y compris sous l'angle de la sûreté.

Toujours en rapport avec les travaux à venir, le Secrétariat général a recherché, pour le compte du Bureau, une salle de remplacement pour les séances du Grand Conseil. L'Union Internationale des Télécommunications (UIT) a proposé au Grand Conseil de lui mettre à disposition sa salle de conférence pendant la durée des travaux. Cette offre qui marque les liens qui unissent la Genève internationale à la Genève locale a été acceptée.

## **Education citoyenne**

Initiées en 2001 par le Secrétariat général du Grand Conseil, les séances fictives du Grand Conseil sont toujours très appréciées et le Secrétariat général a répondu favorablement à plusieurs demandes venant d'écoles privées ou publiques, ainsi que d'institutions œuvrant dans le parascolaire. A l'automne a eu lieu également la session spéciale du Parlement des Filles dans le cadre de la journée Futur en tous genres.

Par ces séances « en immersion », les jeunes élèves apprennent à connaître le fonctionnement du parlement, à s'exprimer en public, à formuler une idée et à écouter les autres camarades.



# Perspectives 2018

---

Nouvelle législature, prestation de serment du Conseil d'Etat, travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville, déménagement du parlement à l'Union Internationale des Télécommunications... l'année 2018 sera riche en événements.

Plusieurs événements importants marqueront la vie du parlement en 2018.

Il y aura tout d'abord les élections cantonales 2018 suite auxquelles le Grand Conseil et le Conseil d'Etat seront renouvelés pour une législature dont la durée sera pour la première fois de 5 ans.

Le 15 mai, se déroulera la prestation de serment du Grand Conseil nouvellement élu, puis le 31 mai aura lieu la séance extraordinaire du Grand Conseil lors de laquelle le Conseil d'Etat prête serment devant le parlement à la cathédrale Saint-Pierre.

Les 21 et 22 juin, se tiendra la dernière session du parlement dans l'actuelle Salle du Grand Conseil. Les travaux de transformation et de mise aux normes du bâtiment de l'Hôtel de Ville entreront alors dans une phase plus lourde qui ne permettra plus au parlement de siéger dans la salle de ses débats.

Pendant ces travaux, le Grand Conseil sera accueilli à l'Union Internationale des Télécommunications qui lui mettra à disposition sa salle de conférence. Le Grand Conseil se réjouit d'avoir ainsi l'occasion de manifester de manière tangible les liens étroits qui unissent la Genève internationale à la Genève locale.

Finalement, Genève accueillera la 55<sup>e</sup> réunion des Bureaux des parlements de Suisse romande, de Berne et du Tessin les 28 et 29 septembre.







Grand Conseil de la République  
et canton de Genève